

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA SARTHE

1re CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

Scrutin de Ballottage

Electrices, Electeurs,

Je remercie les **5.048** électrices et électeurs qui m'ont fait confiance le 18 novembre. Avec **un gain de 767 voix** par rapport à 1958, ils ont ainsi placé le candidat communiste en tête des candidats républicains et laïques.

Dans toute la France, le Parti Communiste apparaît comme **l'élément essentiel** le plus cohérent, le plus solide de l'opposition au pouvoir personnel. Il gagne des voix et obtient 9 sièges dès le premier tour contre 1 en 1958.

Dans la Sarthe, nous obtenons **36.192 voix,** soit un gain de **6.568 voix** sur 1958.

Le tableau suivant souligne que dans la première circonscription tous les candidats perdent des voix, sauf le candidat communiste.

	1958	1962
	—	—
CHAPALAIN	18.081	16.616
M.R.P.	8.120	6.377
BONE	4.647	1.921
S.F.I.O.	4.460	3.510
P.C.F.	4.281	5.048

L'intervention scandaleuse du chef de l'Etat, l'utilisation de la presse et de la radio-télévision ont influencé une partie du corps électoral. L'U.N.R. apparaît aujourd'hui nettement comme le parti qui rassemble les forces de la réaction et de l'Eglise sous la direction des hommes des banques et des trusts capitalistes.

Les menaces qui pèsent sur le niveau de vie de chacun, sa sécurité, sa liberté, s'aggravent :

Si le 25 novembre, une forte majorité de Français votait pour l'U.N.R., de GAULLE aurait les mains libres pour accentuer sa politique.

REPUBLICAINS QUI AVEZ DIT " NON " LE 28 OCTOBRE

Vous avez compris quel danger présentent pour la République les projets du pouvoir.

Vous ne pouvez voter pour le candidat du OUI, le candidat qui acceptera tout ce que lui demandera le général de GAULLE, comme il a déjà accepté toutes les mesures anti-sociales et anti-paysannes des gouvernements DEBRE et POMPIDOU, la poursuite de la guerre d'Algérie pendant 45 mois, le soutien des nazis allemands, la violation de la Constitution.

Vous ne pouvez vous abstenir ; ce serait annuler votre vote du référendum.

Même si vous n'êtes pas entièrement d'accord avec l'ensemble du programme proposé par les communistes, votre devoir républicain est de **voter pour le SEUL candidat** qui représente au deuxième tour l'opposition ferme et sans compromis au pouvoir autoritaire.

TRAVAILLEURS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

Les faits prouvent de plus en plus que sans les communistes, il ne peut y avoir d'opposition efficace au pouvoir.

Ce n'est pas l'alliance avec le Parti Communiste, mais au contraire les coalitions contre nature avec les indépendants comme Paul RAYNAUD, d'AILLIERES, de NICOLAY, ou les cléricaux du M.R.P. qui fait perdre à chaque élection politique un peu plus de voix aux candidats socialistes, radicaux et républicains. Beaucoup d'électeurs qui votent traditionnellement à gauche se sont abstenus, ils ne veulent pas retourner à la IVe République.

Aujourd'hui, nous devons **écarter tout ce qui nous divise pour ne voir que ce qui nous unit.**

Le regroupement de toutes les forces démocratiques et républicaines résolues à lutter contre le pouvoir autoritaire est une nécessité impérative.

Nous appliquons la vieille discipline républicaine : dans les circonscriptions où un candidat de gauche est placé avant nous : nous nous retirons au deuxième tour C'est ainsi que, dans le sud de la Sarthe, nous appelons à voter pour le **candidat radical M. FOUET**.

La déclaration récente du secrétaire général de la S.F.I.O., selon laquelle il importe avant tout de battre l'U.N.R., y compris en votant pour des candidats communistes, doit favoriser le rassemblement nécessaire des républicains.

PARENTS D'ELEVES, INSTITUTEURS, LAIQUES

Le gouvernement POMPIDOU vient d'attribuer 500 millions aux Facultés Catholiques, ce qui s'ajoute aux 100 milliards versés chaque année à l'école confessionnelle.

Vous ne pouvez voter pour CHAPALAIN qui soutient cette politique et vote des crédits aux écoles libres du Mans.

Comme le demande le Comité National d'Action Laïque, **qui souhaite que nulle part il n'y ait de dispersion des voix laïques,** vous accorderez votre voix au seul candidat du deuxième tour qui ait affirmé son accord avec les engagements pris en commun :

— Abrogation des lois anti-laïques qui sacrifient l'enseignement public ;

— Budget répondant aux besoins ;

— Véritable réforme et nationalisation de l'enseignement.

REPUBLICAINS, IL S'AGIT DE FAIRE FRONT

PAS UNE VOIX NE DOIT ÊTRE PERDUE

Devant le danger de l'aggravation d'une dictature de fait, le deuxième tour de scrutin peut et doit voir un sursaut de défense républicaine.

Chaque voix qui, le 25 novembre, se portera sur mon nom, montrera que dans cette circonscription aussi, il existe une opposition républicaine.

Chaque voix gagnée entre les deux tours montrera que les travailleurs socialistes, les laïques, les républicains sont **pour l'unité des forces ouvrières et démocratiques.**

- **POUR UNE OPPOSITION RÉSOLUE ET FERME AU POUVOIR AUTORITAIRE.**
- **POUR LA DÉFENSE DE NOS CONDITIONS DE VIE.**
- **POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT.**
- **POUR LA DÉFENSE DE L'ECOLE ET DE LA LAICITÉ.**
- **POUR L'UNION DES TRAVAILLEURS SOCIALISTES ET COMMUNISTES, DES RÉPUBLICAINS.**

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

VOTEZ Christian ROUBY

Conseiller Municipal de Sainte-Jamme

Instituteur

SUPPLEANT : **Fernand RAUD**

Ancien Conseiller Municipal du Mans

IMP. R. BARRIER - LE MANS